

QUAND L'EXPERIMENTATION DEVIENT LA REGLE

L'expérimentation HOSPITALITY est en cours depuis mars 2024.

L'employeur impose l'accès aux formations en campus.

Du point de vue de la direction, au-delà de l'optimisation financière clairement affichée, l'objectif du projet **Hospitality** est de proposer une solution « clé en main » pour les agents qui doivent partir en formation: **l'entreprise prend en charge toute la logistique du stage** (transport, hébergement et restauration en campus).

En étendant l'expérimentation, la direction souhaite généraliser le recours à l'internat pour les formations.

Cette démarche est menée sans consultation préalable des instances représentatives du personnel (CSE, CSSCT...), en violation des règles institutionnelles qui encadrent les conditions de travail et les droits des salariés.

Pas de REX, FO rencontre les agents

FO Energie constate le mécontentement grandissant des stagiaires comme des managers qui sont en première ligne et pour qui, encore une fois, les RPS sont bien réels.

Les agents se sont clairement exprimés et nous ont fait part de leurs revendications:

- Conserver le choix de l'hébergement (formule hôtel ou campus)
- Garder la liberté d'emmener leurs propres EPI
- Voir leur droit à la déconnexion respecté.



Proposer, ne pas imposer

Hospitality peut intéresser certains agents et **FO n'est pas opposé au projet**. Toutefois, cette solution doit être **proposée et non imposée** et son déploiement doit respecter les règles des Instances Représentatives du Personnel.

Compte tenu des contraintes liées aux stages — isolement familial, déplacements imposés — FO demande par ailleurs la mise en place d'une **prime « Grand Déplacement »** ainsi qu'une indemnité équivalente à une **prime d'astreinte, applicable à chaque stagiaire**.

FO dénonce cette tentative de passage en force

et réaffirme son attachement au respect des libertés individuelles,

à la concertation sociale et à la transparence